

**DEPARTEMENT  
DU NORD**



**COMMUNE DE WALLERS ARENBERG**

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL***

CONSEILLERS ELUS :  
**29**

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le quinze du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE  
**29**

***Étaient présents (24)*** : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK Adjoint, Marc STIEVENARD, Chantal SAEGERMAN, Yoann HOCHEDÉZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Armel BISIAUX, Émile LAURANT, Laurent STAQUET, Dominique NICODEME, Serge HARDY, Mathieu DECARPENTRY, Bénédicte COTTEL Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :  
**24**

***Étaient Excusés (4)*** : Jean-Pierre ABRAHAM (procuration à Marie-Pierre VARLEZ), Laurence SZYMONIAK (procuration à Chantal SAEGERMAN), Cathy GOUPIL (procuration à Magalie DUTRIEUX), Fabienne BENOIT (procuration à Salvatore CASTIGLIONE).

***Était Absent (1)*** : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Marc STIEVENARD.

Date d'envoi de la convocation : 08/02/2024.

**Objet : Plan sponsoring 2024**

**Rapporteur : MARC STIEVENARD, Conseiller délégué à la Communication et au Protocole**

Cette année, la ville de Wallers-Arenberg a le privilège d'accueillir le passage du relais de la flamme olympique le 2 juillet prochain.

En amont et en aval de cette manifestation d'envergure, de nombreux temps forts sont programmés :

- les 20h24 minutes de sport, culture et patrimoine le week-end du 29 juin 2024 (activités sportives proposées par les associations communales, urban trail, color run, concert...);
- la mise en place d'un village d'animations dans le cadre du passage du Relais de la flamme olympique ;
- les festivités de la fête nationale avec en point d'orgue le concert de Gwendal Marimouti, Julie Pietri et Eloiz puis le feu d'artifice au site minier.

Afin de trouver des partenaires financiers pour organiser ces manifestations, il est proposé de mettre en place une opération de sponsorship.

Les entreprises privées qui le souhaitent pourront signer une convention de partenariat avec la Commune.

Trois packs seront proposés aux entreprises privées ou partenaires institutionnels :

1. **Pack Bronze à 2 000€** comprenant : l'insertion du logo de l'entreprise privée (ou du partenaire) sur les supports de communication des trois manifestations citées ci-dessus, la mise en avant du partenaire tout au long de chaque événement et des cadeaux promotionnels de la ville de Wallers-Arenberg.

2. **Pack Argent à 3 000€** comprenant : l'insertion du logo de l'entreprise (ou du partenaire) sur l'ensemble des supports de communication des trois manifestations citées ci-dessus, la mise en avant du partenaire tout au long de chaque événement, 2 accès VIP sur le parcours du passage du relais de la flamme, 2 accès VIP au concert du 13 juillet et des cadeaux promotionnels de la ville de Wallers-Arenberg.

3. **Pack Or à 5 000€** comprenant : l'insertion du logo de l'entreprise (ou du partenaire) sur l'ensemble des supports de communication des trois manifestations citées ci-dessus, la mise en avant de l'entreprise tout au long de chaque événement, 10 accès VIP au concert du 13 juillet, 10 accès VIP sur le parcours du passage du relais de la flamme ainsi qu'un stand de 6mx3m (fourniture de tonnelle, tables, chaises et électricité) sur le village d'animation et des cadeaux promotionnels de la ville de Wallers-Arenberg.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix :***

- ***- APPROUVE le partenariat avec des entreprises privées ou institutions partenaires afin de financer une partie des manifestations précitées ;***
- ***- FIXE les tarifs tels qu'indiqués ci-dessus ;***
- ***- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ainsi que tout autre document s'y rapportant ;***
- ***- CHARGE Monsieur le Maire de veiller à l'application juridique et comptable de la présente délibération.***

**Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme et certification du  
caractère exécutoire de la présente délibération.**

**A Wallers Arenberg, le 15 février 2024  
Le Maire,  
Salvatore CASTIGLIONE**